

## COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

=====

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 25 SEPTEMBRE, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 19 septembre 2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt trois, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

### ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, M. LOREC, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. THYSS, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, M. NICOLAS, M. HERTZ, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. THELLIEZ, M. LETTRON, conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

### ETAIENT REPRESENTES :

Mme SCHOELLER par M. VANDAELE, Mme CORVEE-GRIMAULT par Mme LANGLAIS, M. EL GHARIB par Mme KHALED, Mme DANWILY par Mme BARBAUT, Mme CLISSON RUSEK par M. DONATH, M. DE LAMBILLY par Mme LE JEAN, M. FORTIN par M. HERTZ

### ETAIT EXCUSE

M. BEAUFILS

M. BONAZZI absent à l'ouverture arrive à 19 heures 14

Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 16

M. RUPP quitte la séance à 20 heures et donne pouvoir à M. VAN PRADELLES

Mme MAURICE quitte la séance à 20 heures 59 et donne pouvoir à Mme THIBAUT

M. LOREC quitte la séance à 22 heures et donne pouvoir à M. ANCELIN

Mme PEPIN quitte la séance à 23 heures 29 et donne pouvoir à Mme AWONO

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 30

=====

### LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Monsieur HAYAR en qualité de secrétaire de séance
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 7 juin 2017
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2017

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

#### AFFAIRES SOCIALES

1. **APPROUVÉ** avec 4 voix contre (M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. THELLIEZ) et 2 abstentions (M. HERTZ, M. FORTIN) la convention relative à la municipalisation des crèches collectives départementales de Bourg-la-Reine
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité les règlements de fonctionnement des trois futures crèches municipales et de leurs contrats d'accueil.
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine concernant le Relais Auxiliaires Parentales.

#### AFFAIRES SCOLAIRES

1. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT,) et 1 abstention (M. LETTRON) l'autorisation à donner au Maire ou à son représentant, de signer la convention entre la Ville de Bourg-la-Reine et le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche intitulée « Collèges numériques et innovation pédagogiques »

2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner au Maire ou à son représentant, de signer la convention entre la Ville de Bourg-la-Reine et la Ville de Sceaux pour l'accueil au sein de l'établissement scolaire du Petit Chambord à Sceaux d'élèves de la Ville de Bourg-la-Reine et de la prise en charge des frais périscolaires.
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité le versement de la subvention pour l'année 2017 à l'Ecole de la Deuxième Chance.

#### CULTURE

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'instauration de tarifs applicables à la salle du Passage du Marché et à l'Amphithéâtre République et d'un tarif association pour la Salle des Tribunes
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'instauration d'un tarif "Prestations complémentaires" venant compléter l'offre de services proposés lors de la location des espaces de la Ville

#### DEVELOPPEMENT DURABLE

1. **PRIS ACTE** du bilan de fréquentation 2015 – 2017 des stations Autolib' à Bourg-la-Reine

#### CITOYENNETE ET POPULATION

- 1 **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention Préfecture-Commune de Bourg-la-Reine relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement « Titres Electroniques Sécurisés » (TES)

#### SECURITE

- 1 **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT) la convention de mise à disposition d'emplacements pour l'installation d'équipement d'antenne radio et caméra dans un immeuble
- 2 **APPROUVÉ** avec avec 1 voix contre (M. THELLIEZ) et 7 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. LETTRON) la décentralisation et dépenalisation du stationnement payant sur voirie – Fixation de la redevance et du forfait post stationnement

#### URBANISME

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de demande de dissolution de l'OPH de Bourg-la-Reine dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine avec la SEMA Sceaux
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la garantie d'emprunt de la commune pour les contrats de prêt de la Caisse des dépôts et consignations contractés par la société I3F pour l'acquisition en VEFA de 6 logements PLUS-PLAI-PLS en pleine propriété et 6 PLS en usufruit au 14/20, rue Auguste Demmler
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de réservation de logements dans le programme de logements sociaux de I3F 14/20, rue Auguste Demmler, au titre de la garantie d'emprunt et de la subvention de surcharge foncière de la commune pour cette opération
4. **APPROUVÉ** avec 3 voix contre (M. LETTRON, M. BONAZZI, M. THELLIEZ) et 5 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT) le dossier de clôture de la ZAC de la Bièvre, le quitus à donner à l'aménageur et autorisation à donner au maire de signer tous documents relatifs aux formalités de clôture.
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de transfert de l'espace public des lots 4 et 5 de la ZAC de la Bièvre.
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de cession de l'immeuble sis 3, avenue Galois, à usage de résidence hôtelière, à un bailleur social en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux

#### TRAVAUX

1. **PRIS ACTE** du rapport d'activité 2016 de la société « Indigo », délégataire pour l'exploitation du stationnement payant sur et hors voirie de la Ville de Bourg-la-Reine
2. **PRIS ACTE** du rapport annuel 2016 de la Commission Communale pour l'Accessibilité
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer, dans le cadre des travaux de réaménagement de la place de la Gare, un dossier de demande de subvention auprès de Île-de-France Mobilités (anciennement STIF), et de signer tout document ou convention y afférent
4. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. LETTRON, M. THELLIEZ) l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer, dans le cadre des travaux de requalification et de modernisation de la rue René Roedel à Bourg-la-Reine, un dossier de demande de subventions au titre de la Réserve Parlementaire, ainsi qu'auprès de tous organismes ou collectivités pouvant contribuer au financement de cette opération, et de signer tout document ou convention y afférent ;
5. **APPROUVÉ** avec 8 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. LETTRON, M. THELLIEZ) l'autorisation à donner à Monsieur le Maire ou son représentant de déposer une demande de subventions auprès du SIPPÉREC ou tout autre financeur dans le cadre des travaux de rénovation ou d'amélioration de l'éclairage public de la rue de Dineur.

## RESSOURCES HUMAINES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de partenariat entre la ville et l'association Faraide
2. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) la modification des emplois permanents de la ville

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. **PRIS ACTE** du rapport d'activité annuel 2016 de la Société « les Fils de Madame Géraud », délégataire du marché d'approvisionnement de la Ville de Bourg-la-Reine
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la liste des locaux soumis à la taxe annuelle sur les friches commerciales

## FINANCES

1. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. THELLIEZ) et 6 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI) la majoration à 40% de la part communale de cotisation de la taxe d'habitation due au titre des résidences secondaires
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la créance éteinte de Golden Bread
3. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour M. FORTIN, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. LETTRON, M. THELLIEZ) la décision modificative n°2 au budget 2017

Fait à Bourg-la-Reine, le 26 septembre 2017

Pour le Maire et par délégation,  
Jacques DEBAILLEUL  
Directeur Général des Services

